



Date de création : octobre 2023
Modifié le 17 avril 2025

Livret d'accueil des stagiaires

Le mot de bienvenue

Chers Stagiaires,

C'est avec une grande joie que nous vous accueillons au sein de la famille 3F ! Nous sommes ravis de vous compter parmi nous et de vous offrir l'opportunité de développer vos compétences au sein d'une organisation qui valorise l'excellence, l'innovation et l'apprentissage continu.

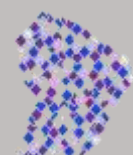
Chez 3F, nous croyons fermement en la puissance de la formation et du partage des connaissances. Nous sommes convaincus que votre contribution en tant que stagiaires enrichira notre équipe et apportera de nouvelles perspectives à notre travail.

Au cours de votre stage, vous aurez l'occasion de collaborer avec des professionnels chevronnés, d'explorer des domaines passionnants et de participer à des projets stimulants. Nous encourageons votre curiosité, votre créativité et votre désir d'apprendre.

N'oubliez pas que vous êtes ici pour apprendre, grandir et vous épanouir. N'hésitez pas à poser des questions, à solliciter des conseils et à saisir toutes les opportunités qui se présenteront à vous.

Nous avons hâte de voir votre contribution au sein de notre équipe et de vous aider à atteindre vos objectifs de carrière. Votre succès est notre succès, et nous sommes fiers de vous accueillir dans notre aventure vers l'excellence.

Bienvenue chez 3F, où l'avenir commence aujourd'hui.



Pourquoi un livret d'accueil du stagiaire ?

Pour vous aider à vous intégrer de manière fluide et à maximiser votre expérience au sein de notre organisation, nous avons créé ce Livret d'Accueil des Stagiaires.

Ce livret a été conçu pour plusieurs raisons importantes :

Il vous fournira des informations essentielles sur notre entreprise, nos locaux, et notre équipe, vous permettant de vous sentir à l'aise dès le début.

Il vous permettra de comprendre Notre Culture et nos valeurs qui sont essentielles pour nous. Le livret vous plongera dans notre univers en vous expliquant qui nous sommes et pourquoi notre mission compte pour nous.

Nous voulons que votre expérience de formation soit enrichissante sur le plan professionnel. Le livret détaille les opportunités de formation et de développement que nous offrons.

Vous trouverez les informations en lien avec les règles de sécurité à suivre et les canaux de communication à utiliser en cas de besoin.

Nous pensons que la réussite découle d'une compréhension claire des attentes. Le livret clarifie vos responsabilités, les critères d'évaluation, et ce que vous pouvez attendre de nous en retour.

Le livret ne se limite pas à votre première journée. Il servira de référence tout au long de votre formation, et même au-delà, pour que vous puissiez toujours revenir vers lui en cas de question.

En résumé, ce Livret d'Accueil des Stagiaires est notre façon de vous souhaiter la bienvenue, de vous aider à vous intégrer en douceur et de vous donner les moyens de réussir chez 3F. Nous sommes impatients de voir tout ce que vous apporterez à notre équipe et espérons que cette expérience sera enrichissante tant pour vous que pour nous.

Présentation de l'organisme

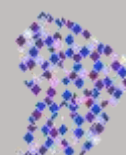
3F est un organisme de formation qui se distingue par sa passion pour l'apprentissage et son engagement envers le développement professionnel. Fondé et dirigé par Fanny CORROYER, 3F s'efforce d'offrir des formations de haute qualité dans divers domaines, avec un accent particulier sur le droit, la gestion de projet, la formation professionnelle et bien d'autres.

**La salle de formation 3F se situe au 4 rue de l'astrolabe à REMIRE MONTJOLY
(plan d'accès dans le livret)**

Vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi :

Accueil standard : 06.94.24.54.10

Horaires : 7h00 – à 18h00



Directrice, référente pédagogique et personne en charge de la gestion administrative des formations et de la relation avec les clients et les stagiaires.

Fanny CORROYER - 06.94.24.54.10 direction@3fguyane.fr

Chargé de projet bilan de compétences et VAE Noémie PERICHON :
06.94.24.54.10 direction@3fguyane.fr

Chargée de développement projet RH Leslie PASCOUET : 06.94.24.54.10
direction@3fguyane.fr

Référent handicap

Personne ayant un rôle d'accompagnement des personnes en situation de handicap, afin de faciliter l'apprentissage du stagiaire.

Fanny CORROYER - 06.94.24.54.10 - direction@3fguyane.fr

Délégué à la protection des données :

Sébastien PEYRARD

06.94.24.54.10 direction@3fguyane.fr

Dans ce livret

Vous trouverez des informations sur notre entreprise et toutes les précisions nécessaires au bon déroulement de votre formation :

- Présentation de 3F
- Approche pédagogique
- Démarche qualité
- Accessibilité handicap
- Organisation pratique
- Règlement intérieur
- Notre charte RSE
- Politique de confidentialité

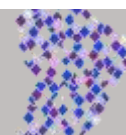


Notre activité

3F est un organisme de formation dans les domaines du droit, de la communication et du management. Il tant à couvrir rapidement tous les champs du secteur tertiaire.

Un volet de 3F est du conseil aux entreprises et administrations. 3F est un référent national en évaluation de politiques publiques.

Les valeurs de 3F



3F est guidé par des valeurs telles que l'excellence, l'égalité, la diversité, la transparence, l'éthique, la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations. Ces valeurs se reflètent dans toutes les formations et les interactions avec les apprenants.

La directrice

Fanny CORROYER, la fondatrice et directrice de 3F, est une professionnelle chevronnée dans le domaine de la formation professionnelle. Elle possède une solide formation en droit au niveau Master II en droit européen et international, ainsi qu'une certification en tant que formatrice professionnelle d'adultes. Son parcours professionnel diversifié comprend une expérience en tant que juriste dans le secteur des assurances, ainsi qu'une expertise dans l'évaluation de politiques publiques, 3F dispose aussi d'une branche « Evaluation de politiques publiques ».

L'engagement de la directrice

Fanny CORROYER est passionnée par l'apprentissage continu et le développement professionnel. Elle croit en la création d'un environnement d'apprentissage inclusif, où chaque apprenant est encouragé à s'exprimer, à poser des questions et à explorer son potentiel. Son engagement envers ses stagiaires se traduit par des cours dynamiques et interactifs conçus pour inspirer la curiosité et favoriser la participation active.

Avant de fonder 3F, elle était basée à Tahiti, en Polynésie française. C'est là qu'elle a exercé son métier de juriste et de formatrice, développant ainsi une solide expertise dans ces domaines. Elle a eu, également, l'occasion de s'impliquer dans des actions sociales et environnementales, telles que la participation à des projets de reforestation avec l'association AOA. Son expérience en Polynésie française a été marquée par un fort engagement envers la communauté et le bien-être de l'environnement.

Aujourd'hui, en Guyane, de retour au pays, elle souhaite poursuivre cette démarche en faveur de la société et de l'environnement, tout en mettant à profit son expérience pour offrir des formations de qualité et accompagner les apprenants dans leur développement professionnel. Son parcours à Tahiti a profondément influencé sa vision de la formation et de la responsabilité sociale de l'entreprise, des valeurs qu'elle souhaite partager avec les collaborateurs et formateurs intervenants pour 3F.

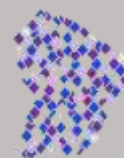
3F, une expérience d'apprentissage exceptionnelle

Grâce à la combinaison de l'expertise de Fanny CORROYER, de ses formateurs qualifiés et de ses valeurs profondes, 3F offre une expérience d'apprentissage exceptionnelle pour ses apprenants. L'objectif ultime est d'aider les individus à atteindre leurs objectifs professionnels et à développer leurs compétences de manière significative.

L'équipe 3F

Fanny CORROYER : Expertise Juridique et Formation Professionnelle

Fanny, se positionne en actrice dynamique et engagée dans la formation professionnelle depuis près de 10 ans. Directrice de la structure, elle s'assure que l'équipe s'inscrit dans les valeurs de persévérance et de sérieux de 3F.



Sa spécialité ? Identifier votre besoin, vous accompagner pour révéler vos talents et atteindre vos objectifs !!

Son parcours professionnel a été façonné par une passion inébranlable pour le domaine juridique et une soif de connaissances dans le contexte complexe de l'assurance et du droit international. Avec un solide bagage académique, elle a obtenu son Master 2 en droit européen et international, une étape cruciale qui a posé les bases de sa carrière.

Elle a ensuite eu l'opportunité de mettre en pratique ses connaissances au sein d'un cabinet d'expertise comptable, où elle a occupé le poste de juriste. Cette expérience lui a permis d'explorer les nuances légales entourant les activités comptables et financières, tout en renforçant sa compréhension du rôle essentiel que joue le droit dans le monde des affaires.

En tant que juriste en assurance, elle a pu naviguer dans les méandres des contrats, des réglementations et des litiges complexes qui caractérisent cette industrie. Son expertise dans ce domaine lui a permis de conseiller et d'accompagner ses clients pour résoudre des problèmes juridiques délicats tout en minimisant les risques.

Son passé de juriste lui a fourni une perspective unique, alliant compétences juridiques et connaissance des défis financiers auxquels sont confrontées les entreprises. C'est une combinaison rare qui a enrichi sa compréhension des besoins juridiques des organisations et l'a préparée à relever des défis complexes.

Aujourd'hui, en tant que formateur professionnel d'adultes, elle s'appuie sur cette riche expérience pour guider ses stagiaires dans la compréhension des enjeux juridiques qui façonnent notre monde. Son objectif est de transmettre non seulement des connaissances, mais aussi sa passion pour le droit, afin que chacun puisse naviguer avec confiance dans un environnement juridique en constante évolution.

Son parcours est le fondement de son expertise, et il continue de la motiver à exceller dans le domaine de la formation professionnelle. C'est une aventure intellectuelle et professionnelle qu'elle est honorée de partager avec ses stagiaires, dans l'espoir de les inspirer à embrasser le potentiel illimité du monde juridique."

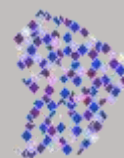
Sa devise

"Apprendre, c'est la seule chose qui reste lorsque nous avons tout oublié."
Thomas Jefferson

Elle a entrepris un parcours académique passionnant, achevant avec succès des études de droit au niveau Master II en droit européen et international. Forte de cette base solide, elle a ensuite tracé un chemin diversifié dans le monde professionnel.

Après avoir débuté sa carrière dans le secteur des assurances, elle a acquis une expérience précieuse en tant que juriste au sein d'un cabinet d'expertise comptable. Sa maîtrise du droit s'est révélée être un atout essentiel dans la résolution de problèmes complexes et la prise de décisions éclairées.

Mais elle ne s'est pas arrêtée là. Animée par une passion pour l'apprentissage et le développement professionnel, elle a décidé de franchir une nouvelle étape en obtenant un titre professionnel en tant que formatrice professionnelle d'adultes. Cette décision a



marqué un tournant dans sa carrière, lui permettant de partager ses connaissances et son expertise avec d'autres.

Au fil du temps, elle a approfondi ses compétences et s'est spécialisée dans l'évaluation de politiques publiques. Cette spécialisation l'a conduite à travailler sur des projets essentiels qui ont un impact direct sur la société, contribuant ainsi à la prise de décisions éclairées et à l'amélioration des politiques gouvernementales.

Sa carrière est le reflet d'une personne déterminée à poursuivre l'excellence, à apprendre constamment et à évoluer dans un environnement professionnel en constante évolution. Elle incarne l'idée que le parcours professionnel est une aventure continue, où chaque expérience contribue à façonner une carrière riche et significative.

Elle s'engage pleinement à accompagner ses stagiaires avec une passion palpable et une bienveillance inébranlable. Cette approche n'est pas seulement une promesse pour l'avenir, mais une réalité qui guide déjà sa pratique.

Elle comprend l'importance de créer un environnement d'apprentissage inclusif, où chaque stagiaire est encouragé à s'exprimer, à poser des questions et à explorer son potentiel. Sa passion pour l'apprentissage se traduit par des cours dynamiques et interactifs, conçus pour inspirer la curiosité et favoriser la participation active.

Sa bienveillance se reflète dans sa capacité à écouter, à comprendre les besoins individuels de chaque apprenant et à les soutenir tout au long de leur parcours. Elle crée un espace où l'apprentissage est une expérience positive, où les erreurs sont des opportunités d'apprendre et où chacun se sent valorisé.

Son engagement à accompagner ses stagiaires est bien plus qu'un simple devoir professionnel, c'est une véritable passion qui anime chacune de ses interactions. Elle sait que le chemin de l'apprentissage peut être exigeant, mais elle est là pour guider, encourager et inspirer, faisant de chaque parcours une expérience enrichissante.

En 2024, elle est certifiée Architecte Accompagnatrice de Parcours VAE (AAP) et consultante en bilan de compétences.

Noémie Perichon – Notre référente VAE et Bilan de compétences



Après avoir accumulé 13 années d'expérience en tant que responsable commerciale dévouée au développement de ses équipes, elle a orienté ses ambitions vers la formation. Elle est ainsi devenue consultante et formatrice, mettant ses compétences au service d'entreprises à la recherche d'un accompagnement de qualité.

Sa force réside dans sa capacité à concevoir des programmes sur mesure pour répondre aux besoins de ses clients, qu'il s'agisse d'entreprises, de directions ou de salariés. Elle élabore des plans de développement des compétences sur plusieurs années, aidant ainsi à définir de nouvelles expériences client, à créer des techniques de vente

spécifiques à chaque entreprise, à ses produits et à ses services. Noémie est également reconnue pour son expertise en animation d'équipes commerciales et en formation de managers-animateurs.

Toujours animée par sa volonté de favoriser le développement professionnel, lors de son séjour en Polynésie française entre 2017 et 2021, Noémie a constaté que de nombreux talents autodidactes n'étaient pas reconnus et ne possédaient pas de diplôme en adéquation avec leur expérience. Elle a donc intégré la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au cœur de son expertise, devenant ainsi la première accompagnatrice VAE certifiée par la CF FFP en Polynésie française. Guidée par son esprit innovant, elle a mis au point une boîte à outils complète pour accompagner efficacement ses bénéficiaires dans leur démarche de VAE. Noémie est certifiée consultante en bilan de compétences.

Malini SUMPUTH - Ingénierie pédagogique et innovation sociale



Chez 3F, nous avons la chance de collaborer avec Malini Sumputh, une experte reconnue en sciences de l'éducation, ingénierie pédagogique et innovation sociale. Sa vision et son expérience internationale enrichissent notre équipe et renforcent notre capacité à proposer des formations adaptées aux enjeux actuels.

Un parcours académique solide : la recherche au service de la pédagogie.

Docteure en Sciences de l'Éducation et titulaire d'un DESU en coaching RH, Malini conjugue rigueur scientifique et expérience de terrain.

Elle enseigne depuis plus de 15 ans à l'Université Paris 8 et intervient régulièrement auprès de grandes institutions comme l'ENA, contribuant à la professionnalisation des acteurs de la formation et du développement.

Une expertise diversifiée : au croisement de l'éducation et de l'innovation

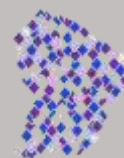
Directrice-fondatrice du Centre en évolution professionnelle et transformation des organisations (CIFRA), Malini a piloté de nombreux projets d'innovation sociale et pédagogique, en France comme à l'international (Afrique de l'Ouest notamment). Elle excelle dans la conception de dispositifs de formation, l'accompagnement à la validation des acquis (VAE), et la formation de formateurs, tout en intégrant les enjeux numériques et interculturels.

L'accompagnement au cœur de sa démarche

Son approche s'appuie sur la recherche-action et la coopération, permettant de placer l'apprenant au centre du dispositif. Engagée pour l'inclusion, l'égalité des chances et la montée en compétences, elle accompagne aussi bien des professionnels en reconversion que des organisations dans leur transformation.

Bilans de compétences et VAE : un atout supplémentaire

Malini est également spécialisée dans la réalisation de bilans de compétences et l'accompagnement à la VAE, renforçant ainsi l'offre de 3F en matière de parcours individualisés et d'orientation professionnelle.



Rosanna, Une expertise en formation et en accompagnement professionnel



Chez 3F, nous avons le privilège de collaborer avec Rosanna Azur, formatrice et consultante engagée, qui apporte son énergie, sa polyvalence et son savoir-faire au service de la formation et du développement des compétences.

Un parcours riche et diversifié : de la gestion à la formation

Titulaire d'un BTS Assistante de Gestion PME-PMI et de certifications professionnelles en Formation de Formateurs (FPA), en bilan de compétences et en accompagnement VAE, Rosanna combine une solide expérience dans la gestion administrative, la comptabilité et les ressources humaines, avec une véritable passion pour la pédagogie et l'accompagnement.

Une formatrice créative et adaptable

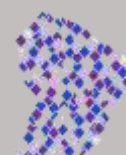
Rosanna excelle dans la conception et l'animation de modules de formation, en présentiel comme à distance. Elle sait créer des supports adaptés, concevoir des scénarios pédagogiques innovants et utiliser des outils numériques (Canva, Genially, Workspace, etc.) pour rendre l'apprentissage dynamique et interactif. Sa pédagogie repose sur l'écoute, l'adaptation aux profils et la levée des freins à l'apprentissage.

L'accompagnement au cœur de sa démarche

En plus de son expertise en formation, Rosanna a développé une solide expérience en conseil en insertion professionnelle et accompagnement individuel. Elle maîtrise l'art d'identifier les besoins, d'évaluer les acquis et de concevoir des parcours personnalisés, contribuant ainsi à l'épanouissement et à l'employabilité des apprenants.

Une force pour 3F et ses stagiaires

Grâce à son professionnalisme et à son engagement, Rosanna incarne parfaitement les valeurs de 3F : inclusion, égalité des chances et qualité pédagogique. Sa polyvalence – allant de la gestion des compétences à la formation, en passant par l'accompagnement VAE et les bilans de compétences – en fait un atout précieux pour notre organisme et pour tous ceux qu'elle accompagne.



Lya - Une expertise en gestion et en formation d'adultes



Nous sommes fiers de collaborer avec Lya Valsin, une professionnelle polyvalente qui allie son expérience en gestion comptable et de paie à une véritable expertise en formation professionnelle. Son engagement et son sens de l'organisation en font une formatrice de confiance, appréciée autant pour sa rigueur que pour sa capacité à accompagner les apprenants dans leur progression.

Un parcours construit sur la rigueur comptable

Titulaire d'un Bac Pro Comptabilité et d'un BTS Comptabilité et Gestion des Organisations, Lya a exercé différents métiers de la gestion : secrétaire comptable, assistante comptable, gestionnaire de paie et secrétaire assistante. Cette expérience de terrain lui a permis de développer une vision complète de la gestion administrative, juridique et sociale de l'entreprise.

La formation comme vocation

Formée au CAFOC de Guyane et diplômée du Titre Professionnel Formateur Professionnel d'Adultes, Lya a su transformer son expérience en un véritable savoir-faire pédagogique. Elle conçoit et anime des formations en gestion comptable, gestion de paie, techniques de recherche d'emploi et bureautique, tout en adaptant ses méthodes aux profils et besoins des stagiaires.

Un accompagnement pratique et humain

Autonome, impliquée et dotée d'un fort esprit d'initiative, Lya met un point d'honneur à rendre ses cours concrets et opérationnels. Elle aide les apprenants à lever leurs freins, à acquérir des compétences directement applicables et à gagner en confiance dans leur parcours professionnel.

Une valeur ajoutée pour 3F et ses apprenants

Grâce à son double profil – technicienne de la gestion et formatrice qualifiée –, Lya contribue à enrichir l'offre pédagogique de 3F et à garantir un accompagnement de qualité, orienté vers l'employabilité et l'évolution professionnelle de chacun.

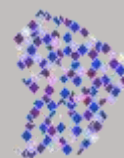
Sébastien - L'Architecte des Solutions Informatiques



3F compte un collaborateur d'exception, Sébastien, dont l'expertise en systèmes d'information, gestion de projet, RGPD, assistance à maîtrise d'ouvrage, sécurité des données, stratégie d'entreprise, étude de données statistiques et analyse de politiques publiques enrichit notre équipe et renforce notre capacité à servir nos clients les plus strictes.

Un vaste éventail de compétences : L'atout de l'innovation

Sébastien apporte avec lui un ensemble impressionnant de compétences qui couvrent une gamme variée de domaines. Sa solide expérience en gestion de projet,



combinée à sa maîtrise du RGPD et de la sécurité des données, fait de lui un acteur clé dans la création de solutions informatiques robustes et conformes aux normes.

Un leader expérimenté : La vision stratégique

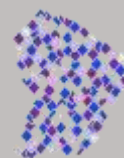
Pendant près de deux décennies, de 2002 à 2020, Sébastien a occupé le poste de directeur d'exploitation au sein d'une société de solutions informatiques renommée. Sa vision stratégique a permis de guider l'entreprise vers de nouveaux sommets, et son leadership a été essentiel pour garantir le succès des projets complexes.

Consultant et formateur dédié : L'expert en solutions SI

Depuis 2019, Sébastien s'est tourné vers le consulting en systèmes d'information et la formation, se concentrant sur des projets SI, le conseil, la sécurité, la sauvegarde et le RGPD. Sa passion pour l'innovation et sa volonté de rester à la pointe des avancées technologiques en font un expert inestimable pour nos clients.

Sébastien, dont l'expérience et l'engagement envers l'excellence sont des atouts inestimables pour nos stagiaires. Son travail a un impact significatif sur nos clients, les aidant à naviguer dans le monde complexe de la technologie de l'information et à mettre en œuvre des solutions qui stimulent leur croissance et leur succès.

Sébastien est un pilier de notre équipe et de notre succès. Nous sommes fiers de travailler à ses côtés pour offrir des solutions innovantes et adaptées aux besoins de nos clients.



Plan d'accès

Idéalement situé entre Cayenne et Remire-Montjoly, sur une route très facile d'accès.

4 rue de l'Astrolabe, Remire-Montjoly 97354, Guyane



Nos locaux sont accessibles depuis l'aéroport Félix Eboué par la RN 4, par la RN 1 en provenance de Kourou et Saint Laurent du Maroni. Ainsi que par la RN 2 depuis Saint Georges de l'Oyapock.

Nos locaux se situent dans le centre d'affaire Guyacall, à proximité du rond-point de Suzini à Remire Montjoly. Grand parking gratuit à disposition face à nos locaux.

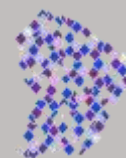
Se restaurer

Vous trouverez à 100M le centre commercial MONTJOLY 2 comprenant un magasin d'alimentation.

Mais également un restaurant : **Le KORNER**



Un snack healthy : **GREEN IS BETTER**



Un snack proposant des petits déjeuners et déjeuners : **La brioche dorée**



Se loger

Central hôtel Cayenne



Hôtel Amazonia Cayenne



Hôtel des palmistes



Grand hôtel Montabo



Résidence Boulinot

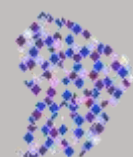


Résidence Bel'appart



Nos locaux

3F Formation accorde une grande importance aux ressources disponibles pour les stagiaires. Parmi ces ressources, nous avons une bibliothèque interne, qui permet aux formateurs d'accéder à une variété de livres. Cette bibliothèque offre un espace calme où les stagiaires peuvent consulter des ressources, effectuer des recherches pour enrichir leur connaissance et réaliser des travaux de groupe.



En ce qui concerne les locaux, ils sont équipés de salles de formation modernes et confortables, dotées de tous les équipements nécessaires pour des sessions de formation efficaces. Ces espaces sont conçus pour favoriser l'interactivité et l'apprentissage collaboratif. En somme, chez 3F Formation, nous nous efforçons de fournir à nos formateurs un accès facile aux ressources, à la fois physiques et intellectuelles, qui les aideront à concevoir et à dispenser des formations de qualité, tout en continuant à enrichir leurs propres connaissances et compétences.



Le matériel à disposition est un écran numérique connecté à Internet, une connexion à Internet, une salle modulable en fonction du nombre de stagiaires, une salle de pause destinée aux formateurs et une destinée aux stagiaires et un bureau où vous pouvez rencontrés individuellement vos formateurs ou réaliser travaux de groupe. Un tableau blanc est aussi à disposition dans la salle de formation, avec le matériel dédié. Une imprimante est également à disposition des formateurs.

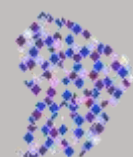
Nous sommes profondément engagés envers le développement durable, et nous encourageons nos formateurs et stagiaires à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement dans leurs activités quotidiennes. Nous croyons fermement que chaque petit geste compte pour préserver notre planète, et c'est pourquoi nous incitons nos formateurs à éteindre les lumières et à gérer efficacement l'énergie dans nos locaux. De plus, nous avons pris l'initiative de remplacer les bouteilles en plastique par des bouteilles en verre, et de mettre à disposition des verres réutilisables pour réduire notre empreinte écologique.

L'accueil des stagiaires en situation de handicap

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées instaure les principes de non-discrimination envers les personnes handicapées et la reconnaissance d'un droit à la compensation.

3F s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder aux formations proposées et de développer leur potentiel. Tous les apprenants en situation de handicap, temporaire ou permanent, ou qui souffre d'un trouble de santé invalidant, sont accompagnés tout au long de leur formation. 3F s'engage ainsi, pour toute personne présentant une situation de handicap à :

- Prendre en compte ses besoins ;
- Etudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation ;



- L'accompagner dans ses démarches.

3F s'engage à mobiliser ses ressources humaines, matérielles et techniques afin de soutenir activement l'intégration professionnelle des apprenants en situation de handicap. Toutefois, il est essentiel de noter que la réussite de chaque apprenant dépend en fin de compte de son engagement personnel, et 3F ne peut être tenu responsable si l'apprenant ne met pas en œuvre les efforts nécessaires pour obtenir son attestation de formation.

L'apprenant en situation de handicap est au cœur du dispositif. C'est lui qui déclenche le processus d'accompagnement le concernant, en faisant état de ses besoins et des difficultés qu'il rencontre à l'institut en raison de son handicap.

Il joue donc un rôle déterminant dans l'élaboration de la mise en œuvre et la réussite de son projet de formation ainsi que dans l'expression de ses besoins en matière de compensation au handicap.

Pour en savoir plus Nous avons réalisé un livret d'accueil destiné aux stagiaires en situation de handicap regroupant toutes les informations utiles. Ce document est disponible sur notre site Internet et sur demande auprès de la directrice. Vous retrouverez dans ce Livret d'accueil les informations essentielles sur l'accessibilité de nos formations, le dispositif d'accompagnement déployé pour les apprenants en situation de handicap, de même que les aménagements mis en place. Enfin, vous trouverez dans ce Livret d'accueil, les contacts utiles pour vous aider dans vos démarches tout au long de votre parcours.

Notre offre

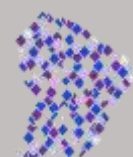
Nos actions de formation se déclinent sous différentes formes :

- ♦ **Formations courtes** (1 journée à 5 jours), proposées sur la base d'un catalogue de formation issu de nos expertises clés, et ajustables à des situations professionnelles particulières, proposées en inter-entreprise ou en intra-entreprise (dans nos locaux ou dans les locaux de votre entreprise).
- ♦ **Formations « sur mesure »**, dispensées en intra-entreprise, pour répondre aux besoins de formation spécifiques des équipes.

Vos retrouvez l'ensemble des formations proposées sur notre site Internet : 3fguyane.fr
Toutes les fiches programmes reprenant les objectifs, modalités d'organisation... s'y trouvent.

Nous proposons des bilans de compétences et des VAE:

- ♦ Des **bilans de compétences et les VAE** s'adressent principalement aux salariés, indépendants ou demandeurs d'emploi, qui souhaitent souvent le mener « hors temps de travail » et le finance principalement via leur compte CPF. A noter que pour proposer le financement sur des fonds publics, l'organisme de formation doit être certifié QUALIOPF ; 3F est certifié QUALIOPF.



Nos ressources

3F met à disposition des stagiaires du matériel et des ressources pour le bon déroulement de la formation.

Papier, stylo, ordinateur, imprimante, accès à un bureau pour les travaux de groupe, Accès à Internet, bibliothèque numérique, ouvrages sur les sujets en lien avec les formations suivies.

Des ouvrages peuvent être mis à disposition en version papier et numérique.

Notre pédagogie

Notre engagement envers l'excellence éducative repose sur une philosophie solide : la pédagogie de projet et la pédagogie participative.

À 3F, nous croyons fermement que l'apprentissage n'est pas simplement le résultat de la transmission de connaissances, mais plutôt le fruit d'une expérience active, engageante et pertinente. C'est pourquoi nous mettons en avant la pédagogie de projet comme pierre angulaire de notre approche éducative.

La pédagogie de projet se distingue par son approche centrée sur l'apprenant. Au lieu d'imposer passivement des informations, elle invite nos apprenants à s'immerger activement dans des projets concrets et stimulants. Voici pourquoi nous sommes convaincus que cette approche est si efficace :

Apprentissage Actif : Les projets permettent aux apprenants de découvrir, d'expérimenter et d'appliquer des connaissances de manière active. Cela favorise une compréhension plus profonde et durable.

Engagement et Motivation : Travailler sur des projets concrets suscite l'enthousiasme et la motivation. Nos apprenants sont investis dans leur travail, ce qui stimule leur désir d'apprendre.

Développement de Compétences Transversales : Les projets enseignent bien plus que des concepts académiques. Ils renforcent également des compétences essentielles telles que la résolution de problèmes, la collaboration et la pensée critique.

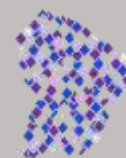
Résonance avec le Monde Réel : En se confrontant à des défis du monde réel, nos apprenants sont mieux préparés à relever les défis professionnels futurs.

Créativité et Innovation : Les projets encouragent la créativité, l'innovation et la recherche de solutions originales.

Co-construction et rôle actif du stagiaire : *Chaque formation est précédée d'un échange individuel ou collectif pour analyser vos besoins et adapter contenus, supports et modalités à vos attentes spécifiques.*

La pédagogie participative

Nous croyons fermement que l'apprentissage n'est pas une voie à sens unique où le formateur délivre un savoir aux apprenants passivement. Au contraire, nous embrassons la pédagogie participative, une approche éducative dynamique qui reconnaît que l'apprentissage est une aventure partagée, où chaque individu a un rôle actif à jouer.



La pédagogie participative repose sur plusieurs principes essentiels :

Collaboration Active : Les apprenants sont encouragés à s'impliquer activement dans le processus d'apprentissage. Ils sont invités à partager leurs idées, leurs expériences et leurs connaissances, créant ainsi un environnement d'apprentissage enrichissant.

Dialogue et Échange : Nous favorisons le dialogue ouvert et l'échange d'idées entre enseignants et apprenants. Cela stimule la réflexion critique et la compréhension mutuelle.

Adaptabilité : L'apprentissage est un processus évolutif. La pédagogie participative permet de s'adapter aux besoins et aux intérêts individuels, garantissant une expérience d'apprentissage personnalisée.

Responsabilité Partagée : Les apprenants sont responsables de leur propre apprentissage, ce qui les prépare à être des apprenants autonomes et motivés.

Empowerment: En français, on parle d'autonomisation ou « émancipation ». En donnant aux apprenants un rôle actif dans leur apprentissage, la pédagogie participative renforce leur confiance en eux, leur sens des responsabilités et leur capacité à résoudre des problèmes.

Chez 3F, nous nous efforçons de créer un environnement d'apprentissage qui valorise la curiosité, la créativité et l'autonomie des apprenants. Notre approche pédagogique axée sur la pédagogie de projet et la pédagogie participative vise à préparer nos apprenants à réussir dans un monde en constante évolution. Elle les dote des compétences et de la confiance nécessaires pour aborder les défis complexes d'aujourd'hui et de demain.

 *Le délai moyen entre la demande de formation et le démarrage est généralement de 10 jours ouvrés (hors financement CPF).*

Organisation de la formation

Afin de vous offrir la meilleure expérience de formation possible, nous suivons une procédure bien définie qui commence dès notre première prise de contact avec vous ou votre employeur.

Évaluation de vos Besoins en Compétences : Dès le départ, nous nous engageons à comprendre vos besoins en compétences. Cela se fait par le biais d'un questionnaire détaillé ou d'un entretien oral, afin d'identifier vos objectifs et vos attentes en matière de formation.

Devis et Fiche Programme : Une fois que nous avons une compréhension claire de vos besoins, nous vous enverrons un devis personnalisé et une fiche programme détaillée qui explique en détail le contenu de la formation. Cette étape garantit une transparence totale sur ce que vous pouvez attendre de notre programme.

Validation par le Client : Votre satisfaction est notre priorité. Une fois que vous avez examiné le devis et la fiche programme, nous attendons votre validation pour passer à l'étape suivante.

Convention de Formation : Après validation, nous vous enverrons une convention de formation. Nous vous demandons de la retourner signée pour officialiser votre inscription à la formation.

Convocation et Détails Logistiques : À J-10 avant le début de la formation, vous recevrez une convocation par e-mail. Cette convocation inclura un plan d'accès au lieu de formation. Nous vous recommandons de la consulter attentivement pour vous assurer d'arriver à l'heure le jour J.

Déroulement de la Formation : Nos formations accueillent en général entre 4 et 12 stagiaires, ce qui favorise un environnement d'apprentissage interactif et personnalisé. Le jour J, nous vous invitons à vous présenter au lieu de convocation, 15 minutes avant l'heure indiquée, pour partager un petit déjeuner d'accueil. Nous veillons à votre bien-être tout au long de la journée avec des pauses de 15 minutes par demi-journée et un déjeuner d'une heure.

Communication Importante : En cas de retard ou d'absence, nous vous prions de nous prévenir dès que possible au 06.94.24.54.10. Votre ponctualité est essentielle pour assurer le bon déroulement de la formation.

Évaluation Continue et Satisfaction : Durant la formation, nos formateurs interagissent activement avec vous, évaluant vos progrès (tour de table, quiz, mise en situation...) et ajustant le contenu en fonction de vos besoins. À la fin de la formation, nous évaluons vos acquis et vous invitons à compléter un questionnaire de fin de formation pour évaluer votre degré de satisfaction.

Suivi et Évaluation Continue : Notre engagement ne s'arrête pas à la fin de la formation. Nous vous enverrons un questionnaire d'évaluation de transfert des compétences acquises à J+30, et nous solliciterons également votre employeur pour évaluer l'impact de notre formation sur vos compétences à J+90.

Notre engagement RSE

3F inscrit ses activités de formation dans une démarche de **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**. Nous veillons à intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques dans notre fonctionnement au quotidien.

Nos engagements se traduisent par :

-  la réduction de notre impact environnemental (limitation des déchets plastiques, recyclage, consommation responsable),
-  la lutte contre toutes les formes de discrimination et la promotion de l'égalité des chances,
-  la contribution au développement du territoire et au renforcement du lien social,
-  la protection des données et le respect de la confidentialité,
-  une gouvernance responsable et transparente.

Cet engagement fait de 3F une organisation apprenante, en amélioration continue, au service des stagiaires et de la communauté.

Chez 3F, nous croyons que la formation n'est pas seulement une transmission de savoirs : c'est avant tout un levier d'émancipation, d'intégration et d'égalité des chances.

Fidèles à nos valeurs d'intégrité, de respect et d'inclusion, nous avons choisi de nous engager aux côtés de grandes causes qui résonnent avec notre mission d'organisme de formation.

- *En devenant partenaire de l'UNICEF, nous affirmons notre conviction qu'il est essentiel d'agir dès le plus jeune âge pour donner à chaque enfant la possibilité de grandir, d'apprendre et de se projeter vers un avenir meilleur. Cet engagement reflète notre volonté de lutter contre les inégalités à la racine, en soutenant l'éducation et la protection de l'enfance.*
- *Dans la continuité, nous sommes en cours d'adhésion comme mentor au sein de NQT, à travers son programme "Nos Outre-mers ont des Talents". Ce dispositif permet d'accompagner les jeunes diplômés issus de quartiers populaires ou de milieux défavorisés dans leur insertion professionnelle, en leur offrant un réseau, des conseils et un accompagnement personnalisé.*

Ces partenariats mettent en lumière :

- *notre cohérence entre valeurs et actions,*
- *notre engagement sociétal au-delà des salles de formation,*
- *notre rôle actif dans la construction d'un parcours éducatif complet : de l'enfant accompagné par l'UNICEF jusqu'au jeune adulte soutenu par NQT.*

Pour un organisme de formation, c'est une façon de démontrer que nous ne formons pas seulement des compétences : nous participons à bâtir des citoyens, à créer des opportunités, et à renforcer la cohésion sociale sur nos territoires, en métropole comme en Guyane.

En un mot, ces engagements renforcent la légitimité, l'utilité sociale et la crédibilité de 3F : un organisme de formation qui agit, qui s'engage et qui incarne réellement ses valeurs.

Politique de confidentialité

Chez 3F, nous attachons une grande importance à la protection de vos données personnelles.

Finalité du traitement

Les informations collectées lors de votre inscription et de votre suivi de formation sont utilisées uniquement pour :

- la gestion administrative et pédagogique de votre parcours,
- le respect de nos obligations légales et réglementaires (convention, attestations, bilans, financeurs),
- l'amélioration continue de nos formations.

Conservation et sécurité

Vos données sont conservées de manière sécurisée et uniquement pour la durée nécessaire à leur traitement administratif et légal. Nous mettons en œuvre des moyens techniques et organisationnels pour en garantir la confidentialité.

Vos droits

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou de limitation du traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en nous contactant à l'adresse suivante :

:  direction@3fguyane.fr

Délégué à la protection des données (DPO)

Pour toute question, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données

:  Sébastien Peyrard – direction@3fguyane.fr

Engagement Qualité

Accessibilité

Pour rappel, notre organisme est engagé pour l'accessibilité de tous. Merci de nous signaler en amont toute demande spécifique liée à une situation de handicap afin de prévoir les aménagements nécessaires.

Réclamation

 *Toute réclamation peut être transmise à l'adresse : contact@3fguyane.fr.*

Un accusé de réception est envoyé sous 48h et une réponse apportée dans un délai maximum de 10 jours ouvrés.

Certification Qualiopi

3F est certifié Qualiopi au titre des actions de formation, bilans de compétences et accompagnements VAE.

Cette certification atteste de la conformité de nos pratiques au Référentiel National Qualité et de notre engagement dans une démarche d'amélioration continue.

Règlement intérieur de 3F

*Le présent Règlement Intérieur est actualisé en fonction de l'évolution de la législation, et notamment des dispositions du **Décret 2019-1143 du 07 novembre 2019 relatif aux dispositions spécifiques applicables aux centres de formation d'apprentis et aux obligations des organismes prestataires d'actions de développement des compétences.***

*Il obéit aux dispositions des **articles L.6352-3 et 5 et R.6352-1 à 15 du Code du Travail.** Les sanctions pénales sont exposées en **articles L.6355-8 et 9 du Code du Travail.***

Ce Règlement Intérieur est disponible et consultable par tout stagiaire avant son entrée en formation. Un exemplaire du présent règlement est affiché de façon permanente dans chaque salle de formation et sur le site internet de l'organisme de formation.

*Le règlement intérieur est établi dans tous les organismes de formation, y compris dans ceux qui accueillent les stagiaires dans des locaux mis à leur disposition. Lorsque l'organisme comporte plusieurs établissements le règlement intérieur peut faire l'objet des adaptations nécessaires, notamment en matière de santé et de sécurité au travail. **Lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.***

PRÉAMBULE

Article 1 – Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par l'organisme. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

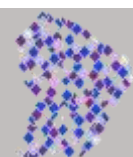
Il détermine également les règles de représentations des stagiaires pour les formations d'une durée supérieure à 500 heures. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

Article 2 – Informations demandées au stagiaire

Selon les dispositions de l'article L6353.9 du Code du Travail, modifié par la Loi 2018-771 du 05 septembre 2018.

Les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, par un organisme de formation au candidat à une action telle que définie à l'article L6313-1 du Code du Travail, à un stagiaire ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie. Ces informations doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'action de formation, et il doit y être répondu de bonne foi.

Le stagiaire doit en prendre connaissance.



- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
- de toute consigne imposée soit par la Direction de l'organisme de formation soit par le constructeur ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.

S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la Direction de l'organisme de formation.

Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Article 4 – Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

Article 5 – Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

Les stagiaires auront accès lors des pauses aux postes de distribution de boissons non alcoolisées.

Article 6 – Interdiction de fumer

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est formellement interdit de fumer dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail. Cette interdiction s'applique notamment aux salles de cours où se déroulent les formations comme dans tous les locaux où figure cette interdiction.

Article 7 – Interdiction de prendre ses repas dans les salles de formation

Il est interdit de prendre ses repas dans les salles de formation ou dans la cuisine qui est réservée au personnel de 3F.

Il est interdit de prendre ses repas dans les espaces communs (hall d'accueil, couloirs, paliers....)

Article 8 – Accident

Le stagiaire victime d'un accident – survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail – ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la Direction de l'organisme de formation.

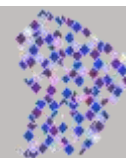
Conformément à l'article R. 6342-3 du Code du travail, le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

SECTION 2 : DISCIPLINE GÉNÉRALE

Article 9 – Formalisme attaché au suivi de la formation

Les stagiaires sont tenus de suivre toutes les séquences programmées par le prestataire de formation, avec assiduité et ponctualité, et sans interruption. Des feuilles de présence sont émargées par les stagiaires, par demi-journées, et contresignées par l'intervenant.

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence au stage à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.



Article 10 – Horaires de formation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.

Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Les locaux de 3F sont ouverts aux stagiaires :

- de 7h30 à 18h

En dehors de ces plages horaires, la porte d'accès est automatiquement bloquée et il est nécessaire de signaler sa présence à la porte ou de saisir le code d'accès qui vous a été remis.

Article 11 – Absences, retards ou départs anticipés

Toute absence prévisible du stagiaire, qu'il soit également ou non le client, et ce quelle qu'en soit la cause, doit être annoncée et déclarée par écrit, sur feuille libre ou par mail. Selon le contexte, les dispositions des Conditions Générales de Vente de l'organisme de formation, de la Convention ou du Contrat de Formation, du devis, et plus généralement de l'article L6354-1 s'appliqueront.

Article L6354-1 : En cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation, l'organisme prestataire rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait. En cas de dédit du stagiaire et/ou du client, il peut y avoir facturation séparée d'un dédommagement.

Toute absence est subordonnée à l'autorisation écrite du responsable de l'établissement ou de ses représentants.

En cas de maladie, le stagiaire doit prévenir l'établissement dès la première demi-journée d'absence. Un certificat médical doit être présenté dans les 48 heures.

En cas d'accident de travail ou de trajet, les circonstances doivent être communiquées par écrit dans les 48 heures.

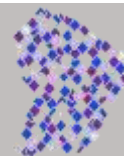
L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration,...) de cet événement.

Tout évènement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

Article 12 – Accès aux locaux de formation

Sauf autorisation expresse de la Direction de l'organisme de formation, le stagiaire ne peut :

- entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation ;
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ;
- procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.



Article 13 – Comportement

Les stagiaires s'engagent à observer les comportements en usage dans toute collectivité ainsi que les règles fixées par le formateur.

Ils s'engagent à respecter le devoir de réserve et de discrétion permettant la libre expression du groupe.

Ils s'imposent un maximum de correction et de courtoisie entre eux et vis à vis des personnels qu'ils sont appelés à côtoyer.

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- de prendre ses repas dans les salles de cours ou dans la cuisine qui est réservée au personnel de 3F,
- d'avoir des communications téléphoniques en dehors des temps de pause,
- de retirer les informations affichées sur les panneaux prévus à cet effet.

Article 14 – Utilisation du matériel

Sauf autorisation particulière de la Direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

SECTION 3 : DISCIPLINE – SANCTIONS – PROCÉDURE

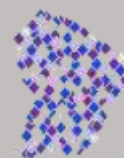
Selon les dispositions des articles R. 6352-4 à R.6352-8 du Code Travail, dont certains sont modifiés par Décret 2019-1143 du 07/11/19.

Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prise par la directrice de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans la formation ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé comme suit :



1. Le directeur ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
2. Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix, notamment le délégué de stage.
3. Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

L'employeur du stagiaire est informé de cette procédure, de son objet et du motif de la sanction envisagée.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.

Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire ou à l'apprenti par lettre recommandée ou remise contre récépissé.

Lorsque l'agissement a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que la procédure prévue à l'article R.6352.4 et, éventuellement, aux articles R6352.5 et R6352.6, ait été observée.

Le directeur de l'organisme de formation informe l'employeur et l'organisme financeur de la sanction prise :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.

SECTION 4 : REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

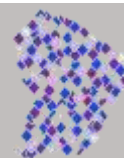
Selon les dispositions des articles R6352.9 à R6352.12 du Code Travail, dont certains sont modifiés par Décret 2019-1143 du 07/11/19

Pour les actions de formation organisées en sessions d'une durée totale supérieure à cinq-cents heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles.

(Art. R6352.10, modifié)

Le scrutin se déroule pendant les heures de formation. Il a lieu au plus tôt vingt heures et au plus tard quarante heures après le début de la première session collective.

Le directeur de l'organisme de formation est responsable de l'organisation du scrutin. Il en assure le bon déroulement.



(Art. R6352.12, modifié)

Lorsque, à l'issue du scrutin, il est constaté que la représentation des stagiaires ne peut être assurée, le directeur dresse un procès-verbal de carence.

Article 15 – Durée du mandat des délégués des stagiaires

Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection.

Article 16 – Rôle des délégués des stagiaires

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation.

Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

SECTION 5 : PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Les différentes parties prenantes à l'action de formation (clients, bénéficiaires, formateurs) ont la possibilité à tout moment de faire une réclamation relative aux offres et prestations de formations de l'organisme de formation 3F ou de faire remonter auprès du même organisme tout incident ou dysfonctionnement constaté lors de la réalisation de la prestation.

Dans le cadre de la procédure de gestion des événements indésirables de l'organisme de formation ; les parties prenantes peuvent formuler leur réclamation :

- oralement par téléphone ou en face-à-face auprès de l'assistante de formation ou du responsable en charge de la formation (dans les deux cas, la réclamation sera enregistrée dans un formulaire de déclaration d'un événement indésirable).
- ou par courrier postal adressé à :

Fanny CORROYER, directrice de l'organisme de formation 3F – résidence Sirius ZAC Hibiscus 5
rue de l'université – 97300 CAYENNE

- ou par courrier électronique à : direction@3fguyane.fr

Chaque réclamation sera étudiée et une réponse sera apportée au déclarant dans les meilleurs délais.

Fait à Cayenne le 20 août 2023

Fanny CORROYER

Directrice de l'organisme de formation 3F



Par la présente, je soussigné(e)..... en ma qualité de stagiaire chez 3F, m'engage formellement à respecter et à adhérer pleinement aux dispositions du règlement intérieur de l'organisme de formation, ainsi qu'à me conformer aux normes, procédures et politiques en vigueur pendant toute la durée de ma formation.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et avoir eu l'occasion de poser des questions ou de solliciter des éclaircissements sur son contenu. Je comprends que le respect de ces règles est essentiel pour préserver un environnement de travail et d'apprentissage respectueux, sûr et productif pour l'ensemble des parties concernées.

Je m'engage à suivre les directives de l'organisme de formation, à faire preuve de comportement professionnel et éthique, à respecter les horaires et les procédures établis, ainsi qu'à contribuer de manière positive à la communauté de stagiaires et à la réalisation de nos objectifs communs.

Je comprends également que tout manquement au règlement intérieur peut entraîner des conséquences disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En signe de mon engagement sincère, je place ma signature ci-dessous, ce

Nom du stagiaire : _____ "

Signature : _____ "

Cher stagiaire,

Félicitations pour avoir terminé la lecture de notre livret d'accueil. Nous espérons qu'il vous a fourni toutes les informations nécessaires pour vous sentir à l'aise et bien préparé(e) à votre expérience de stage chez 3F.

Votre aventure de formation commence maintenant, et nous sommes convaincus que vous apporterez une contribution précieuse à notre équipe. N'oubliez pas que nous sommes là pour vous soutenir tout au long de votre parcours. N'hésitez pas à poser des questions, à solliciter de l'aide et à explorer de nouvelles opportunités.

Nous sommes impatients de voir votre talent et votre engagement en action. Vous avez une occasion unique de grandir, d'apprendre et de réaliser de grandes choses. Profitez pleinement de cette expérience, soyez ouvert(e) aux nouvelles idées, et faites de chaque jour une opportunité d'apprentissage.

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons beaucoup de succès dans votre stage. Nous sommes fiers de vous accueillir parmi nous et sommes confiants que vous ferez partie intégrante de notre réussite future.

Bienvenue et bonne chance !

